



REFUSONS la casse du droit du travail, POUR le progrès social : ABROGATION de la « loi travail » !

Toulon, le 2 septembre 2016.

INADMISSIBLE ! comme à l'accoutumé, la période estivale est propice pour faire passer en catimini, lois et textes impopulaires. La « loi travail » n'y a pas échappé, promulguée le 4 août dernier, avec le recours pour la 3^{ème} fois consécutive au 49.3 !

Dès que les décrets d'application seront publiés, cette loi aura un impact immédiat sur le quotidien de millions de salariés (Heures supplémentaires rémunérées à 110 %, possibilité de travailler 12 h par jour et jusqu'à 60 h par semaine, Réduction du temps de repos quotidien, critères de licenciements économiques élargies, ...). Nous devons nous mobiliser pour demander l'abrogation de cette loi comme cela avait été le cas en 2006 lors des luttes contre le CPE/CNE.

Il nous faut sortir de cette spirale mortifère portée par un Gouvernement aux abois et un MEDEF, qui laissent entendre à qui veut le croire, qu'il n'y a pas d'autres choix.

Tout ces arguments n'ont pour seul but de poursuivre les politiques libérales mise en œuvre depuis des années au service du grand capital !

Comment continuer à accepter l'inacceptable ! La France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires et le 3^{ème} pays au monde avec 35 milliards d'euros !!

Alors oui des richesses il y en a. Il nous reste à les répartir !

La CGT porte de nombreuses revendications alternatives à ces politiques:

- ⇒ Augmentation des salaires et des retraites pour doper la croissance,
- ⇒ Réduction du temps de travail à 32 h par semaine sans baisse de salaire pour résorber le chômage,
- ⇒ Mise en place d'une Sécurité Sociale Professionnelle,
- ⇒ Une retraite à 60 ans avec la possibilité d'un départ anticipé à taux plein dans le cadre du compte pénibilité,

C'EST LA RENTREE, SORTONS NOS CAHIERS REVENDICATIFS !

TOUTES et TOUS dans la grève et la manifestation le 15 septembre !

Jeudi 15 septembre 2016

2 manifestations dans le Var :

10 H 30 TOULON – Place de la Liberté,

10 H 30 DRAGUIGNAN – Sous-Préfecture.